
	<p style="text-align: center;"><u>Appel à candidature :</u> <u>Animateur socio-éducatif</u> <u>Accueil de jour (H/F)</u> Halte Solidarité Quai du Verdanson 34000 MONTPELLIER</p> <p style="text-align: center;">POSTE A POURVOIR LE 15 OCTOBRE 2024</p>	
---	--	---

Créée en 1990 par le Secours Catholique, ***les Cités CARITAS*** assurent l'accueil, l'accompagnement, l'hébergement, le logement, et l'insertion de personnes en situation d'exclusion et/ou de handicap. Les Cités CARITAS se composent d'un siège social qui apporte support et conseil à 19 établissements (Cités) sociaux et médico-sociaux répartis sur 3 territoires.

Sur le territoire PACA, la Cité Germain Nouveau met en œuvre plusieurs actions à Marseille, Aix et en Avignon : dispositif d'hébergement d'urgence et d'hébergement temporaire, des mesures IML, ASELL, ASC Logement provisoire, une halte de jour, une pension de famille.

Le Secours catholique est une association reconnue d'utilité publique, membre du réseau mondial Caritas Internationalis. La mission du Secours Catholique-Caritas France est une mission d'éveil à la solidarité, en France et dans le monde. Il appelle toute personne :

- à s'engager pour vivre la rencontre, l'entraide et la joie de la fraternité
- à renforcer les capacités de tous à agir pour que chacun accède à des conditions de vie dignes
- à lutter contre les causes de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion et proposent des alternatives, au service du bien commun.

En 2005, le Diocèse de Montpellier a souhaité créer un lieu d'accueil « la halte solidarité » pour offrir aux personnes en grande précarité accueil, écoute et accompagnement. Pour réaliser cet objectif, il a mis à la disposition de trois associations (santé solidarité, Société Saint Vincent de Paul et le Secours catholique) un ensemble immobilier à qui il a confié l'animation de ce projet.

L'accueil de jour du Secours catholique est porté par l'engagement de 70 bénévoles et accueille en moyenne 190 personnes les matins du lundi au samedi. **La professionnalisation de cet accueil de jour n'est pas un objectif recherché par le Secours catholique.**

La création du poste d'animateur doit permettre de conforter cet engagement citoyen afin de répondre aux besoins des personnes que nous accueillons.

Pour ce faire, l'animateur exerce l'ensemble de ses missions en collaboration étroite avec les bénévoles de la halte dans l'intérêt des personnes accueillies

Tous les projets sont pensés et élaborés avec les bénévoles, les membres du Copil et du Cotech, afin d'assurer une bonne prise en charge des accueillis.

Dans le cadre d'une mise à disposition par la Cité Germain Nouveau des Cités CARITAS, vous interviendrez au sein de **l'accueil de jour du Secours catholique.**

Mission principale du poste :

Sous la responsabilité de la déléguée du SC, et en lien fonctionnel avec l'animatrice du territoire, vous avez pour mission d'animer, de développer et d'accompagner l'ensemble des acteurs dans le cadre de la pédagogie du Secours catholique et dans la mise en œuvre de leurs missions en soutenant leur capacité d'agir (bénévoles, acteurs locaux, personnes vivant la pauvreté, partenaires extérieurs, paroisses). Vous aurez pour missions :

1) Assurer une présence régulière et un soutien au fonctionnement de l'accueil de jour pour favoriser l'accueil, le bien-être et l'accompagnement des accueillis avec les bénévoles et les responsables de matinée et l'harmoniser les pratiques de l'Accueil de jour

- Il participe aux temps de débriefing de matinée avec les bénévoles et effectue au minimum 1 à 2 fois par mois une matinée complète avec les bénévoles de l'accueil de jour en privilégiant les équipes qui rencontreraient des difficultés. L'animateur socio-éducatif doit rester étroitement connecté à la vie de l'Accueil de jour et être en lien avec les personnes accueillies.

- En lien avec les membres du COPIL (acteurs clés et bénévoles en responsabilité de l'accueil de jour) et l'animatrice du territoire de Montpellier, il participe au suivi global des activités et services et encourage les équipes à développer des actions collectives favorisant la qualité de l'accueil pour les accueillis et la convivialité du lieu.

- Il facilite le lien des bénévoles avec les accueillis grâce à sa connaissance des problématiques de grande précarité et d'exclusion et favorise l'orientation des accueillis vers les dispositifs de droits commun en appui des bénévoles de l'accompagnement social

- Par sa présence rapprochée avec les bénévoles et notamment les bénévoles en responsabilité, il veille à préserver le principe d'accueil inconditionnel tout en veillant au respect du cadre et à la sécurité des accueillis et des bénévoles. Il intervient en soutien des responsables de matinée pour fait appliquer le règlement intérieur et les décisions du COPIL. Il veille au respect du règlement de fonctionnement et du cadre institutionnel avec les bénévoles.

- Il participe à la conception, à la mise à jour et met à la disposition des bénévoles en responsabilité de l'accueil de jour des outils (livrets d'accueil, planning d'activités, agenda des rencontres partenaires et formations) et organise également une fois par an, une journée des accueillis et des bénévoles de la Halte en lien avec les membres du COPIL et l'animatrice salariée.

- En lien étroit avec le « référent des bénévoles », les responsables de matinée et l'animatrice du territoire de Montpellier, il participe « au recrutement », l'accueil, l'intégration et la formation des nouveaux bénévoles, des volontaires en service civique et des stagiaires.

- Il participera avec les acteurs de la veille sociale et le SIAO et en lien avec les bénévoles à la mise en place des évaluations flash au sein de l'accueil de jour.

2) Fait vivre la gouvernance partagée et assure une bonne circulation de l'information

- L'animateur socio-éducatif de l'accueil de jour prépare et anime le comité de pilotage avec les membres du COPIL et l'animatrice du territoire de Montpellier en faisant vivre la gouvernance partagée selon les principes de co-construction et partage des rôles.

- Il accompagne les bénévoles dans la participation plus régulière des personnes accueillies à certains projets ou prises de décision. Il contribue notamment à la mise en place et à la co-animation avec les bénévoles d'un Conseil de Maison des accueillis de l'accueil de jour.

- Il participe aux réunions et à la vie de la délégation (territoire de Montpellier, conseil d'animation, réunions thématiques) et à ses temps forts en lien avec l'accueil de jour.
- Il mobilise les bénévoles sur les temps forts de l'accueil de jour, avec l'aide des membres du COPIL et l'animatrice du territoire de Montpellier.
- De manière générale, il assure une transmission des informations importantes aux responsables de matinées, à l'animatrice du territoire et en cas de besoin, à la Délégation.

3) Favorise l'intégration de l'Accueil de jour au sein de la Halte solidarité et des réseaux de partenaires

- En binôme avec le bénévole « responsable des partenariats » il participe aux réunions de partenaires (veille sociale, rencontres entre accueils de jour, etc) et assure le partage des informations. Il veille à repartager les informations clés au COPIL et à l'ensemble des bénévoles avec l'appui des responsables de matinées.
- Il assure la bonne intégration de l'Accueil de jour du Secours Catholique au sein de la Halte Solidarité, en créant des liens entre les bénévoles et salariés de SSVP et Santé Solidarité et en participant au comité technique de la Halte.
- Dans le cadre du projet « Halte 2028 » et la volonté de construire un accueil de jour plus intégré avec Santé Solidarité et SSVP, il participe à la réflexion et mobilise, avec l'aide de l'animatrice et de la Délégation, d'autres bénévoles dans le projet (il soutiendra la réflexion autour du chenil et de l'évolution de la bagagerie en lien avec le nouveau projet architectural)
- Il participe aux réunions avec les partenaires du territoire avec les bénévoles de l'accueil de jour.

4) Autres missions :

- Il appuie le trésorier bénévole de la Halte dans ses missions et notamment dans l'élaboration et le suivi du budget de l'équipe, les éléments à fournir pour les demandes de subventions et le rapport d'activité annuel de l'accueil de jour. Il travaille pour ce faire en collaboration avec le trésorier de l'équipe, les membres du COPIL, l'animatrice et le trésorier de la Délégation.
- Pour assurer un bon fonctionnement de l'accueil de jour, il assiste le bénévole référent « sujet technique » au bon état des locaux et du matériel (maintenance, réparations...) et vérifie la bonne réalisation des travaux par le prestataire externe choisi en COPIL ou par la Délégation.

Profil Recherché :

Vous avez un niveau Bac+2/3, formation animateur, BP JEPS demandé

Niveau d'expérience minimum de 2 ans dans responsabilités et environnements équivalents notamment connaissance et expérience en milieu associatif dans le domaine de l'exclusion et de la grande précarité

Connaissance des tissus sociaux locaux

Fort intérêt pour le travail avec des bénévoles.

Expérience réussie dans l'animation d'équipe, de groupe et dans la conduite de projets en collaboration avec des personnes en situation de précarité.

Expérience et capacité à travailler en équipe.

Capacité à accompagner et à mobiliser en s'appuyant sur les valeurs de l'éducation populaire et du développement du pouvoir d'agir.

Adhésion aux valeurs du Réseau Caritas notamment sur la participation des personnes en précarité et partage des valeurs qui guident nos actions.

Autonomie, ouverture d'esprit, sens de l'initiative, dynamisme, créativité, rigueur.
Autonomie, ouverture d'esprit, sens de l'initiative, dynamisme, créativité, rigueur.
Aptitude à l'écoute, à la relation d'aide, à l'accueil
Capacité rédactionnelles, maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, etc.)
Disponibilité pour travail en horaire décalé

Adhésion aux conditions pratiques du poste:
CDD 12 mois à 35 H / hebdo

- Rémunération brute mensuelle de 2100 euros
- Congés : 25 jours de congés payés annuels (ouvrés)
- Mutuelle CITES CARITAS pour le salarié uniquement (28,59 € / mois)
- Chèque déjeuner valeur de 9€ avec participation du salarié à hauteur de 4,5€
- Parcours d'accueil et d'intégration pour les nouveaux salariés rejoignant l'association.

Prise de poste prévue **le 15 octobre 2024**

Candidature à envoyer à l'adresse suivante : delegue.340@secours-catholique.org